

KARDOL agit en qualité de Responsable de traitement uniquement lorsqu'il détermine les finalités et les moyens de ses traitements de données à caractère personnel.

C'est notamment le cas lorsque Kardol :

- * *Collecte les données de ses propres salariés à des fins de gestion interne : paie, suivi de temps, de congés, de facturation,...*
- * *Collecte des données à caractère personnel auprès de ses fournisseurs, partenaires ou sous-traitants à des fins administrative, de gestion ou de relations commerciales*

C'est tout particulièrement le cas lorsque Kardol collecte des données auprès de ses clients, prospects, suspects à des fins de suivi commercial, gestion des incidents, facturation, de gestion des recouvrements, de l'amélioration de la qualité des services et de la performance, de démarchage commercial, de gestion commerciale, etc

En sa qualité de responsable de traitement, Kardol a mis en œuvre différentes mesures listées ci-dessous en vue de garantir la protection de vos données personnelles, ces mesures ayant été renforcées dans le cadre de la réglementation RGPD.

- * *Kardol limite la collecte de données à celles strictement utiles : Nom, Prénom, Fonction, Service, Téléphone Fixe et portable, Fax, Mail...*
- * *Kardol n'utilise les données collectées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles furent collectées.*
- * *Kardol ne transfère pas ces données à des tiers sauf à des sous-traitants, prestataires de services ou éditeurs qui en auraient la nécessité pour la bonne exécution du contrat qui nous lie*
- * *Kardol ne conserve les données à caractère personnel que durant une période limitée et proportionnée.*
- * *Kardol met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un haut niveau de sécurité.*
- * *Kardol a réalisé une étude d'impact PIA sur les données qu'il gère*
- * *Kardol a nommé un DPD contactable par mail dpd@groupe-kardol.fr*
- * *Kardol s'interdit et interdit à ses collaborateurs et sous-traitants de stocker, manipuler, des données sensibles.*
- * *Kardol a mis en place une charte informatique qui s'applique à l'ensemble de ses collaborateurs et de ses sous-traitants*